

nos services

- Visite-conseil et projet personnalisé.
- Montage des dossiers de subventions.
- Fournitures
 - Jeunes plants de qualité et d'essences variées
 - Paillage 100% biodégradable (BRF, paille, film d'amidon....)
 - Piquets et Protections individuelles
- Livraison individualisée des plants et des fournitures
- Appui technique à la mise en œuvre du chantier de plantation.
- Suivi durant les trois années consécutives à la plantation: visite-conseil pour l'entretien et la taille, livraison des plants à remplacer.

à votre charge

- La préparation du sol.
- Les travaux de plantation, paillage, pose des protections.
- La surveillance et l'entretien annuel de la plantation



Principales essences utilisées

Il s'agit d'essences, pour la plupart, non forestières, destinées à la production de bois d'œuvre : Frêne commun, Alisier torminal, Chêne sessile, Cormier, Noyer commun, Poirier franc, Érable champêtre, Merisier

Les plants seront essentiellement produits à partir de graines récoltées localement.

Densité moyenne

Les parcelles agroforestières sont éligibles dans leur totalité aux aides couplées et découplées, à condition que la densité d'arbres ne soit pas supérieure à 50 arbres/ha. Cette disposition est valable quelque soit la culture concernée, à condition qu'elle soit éligible au DPU (grandes cultures ou cultures fourragères).

Au-delà de 50 arbres/ ha, seules les parties réellement cultivées ou pâturées peuvent être prises en compte pour l'attribution des aides.

Tarifs des plantations

Votre projet vous est facturé 10,25 € HT /arbre

ce prix comprend le projet, les fournitures et leur livraison (plants, paillage, protections cervidés) ainsi que le suivi sur 3 ans - **il ne comprend ni le travail du sol ni la plantation**-

Sur ce montant, vous recevrez une aide de 6,87 €/arbre

3,75€ de l'Europe (FEADER)

3,12€ du Conseil Général du Gers

=> Votre projet vous coûte finalement 3,38 € HT/arbre

Lorsque vous réalisez une plantation, vous adhérez à l'association pour une durée de 3 ans et pour la somme de 36 € TTC

© Arbre & Paysage Dessins : David DELLAS

PLANTER en Agroforesterie

Services et Tarifs 2010



**appelez-nous
pour bénéficier de la visite gratuite d'un conseiller technique**



10, avenue de la Marne

32 000 AUCH

tél. 05 62 60 12 69

fax. 05 62 63 14 58

contact@arbre-et-paysage32.com

Les plantations agroforestières sont aidées par



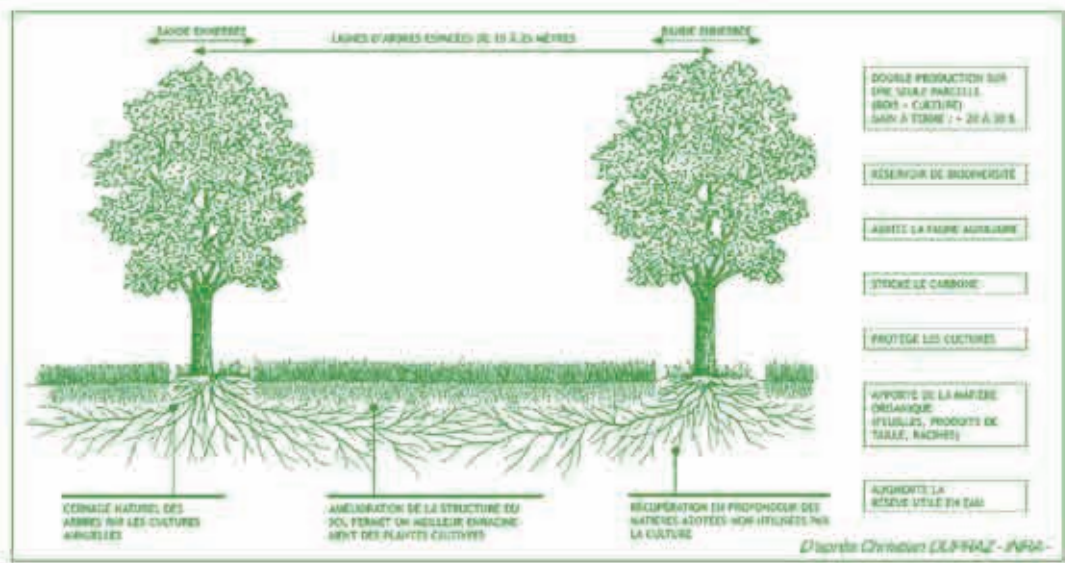
PARCELLES DE GRANDES CULTURES

L'AGROFORESTERIE RÉCONCILIE L'AGRICULTURE ET LES ARBRES, elle consiste en l'association d'arbres et de cultures sur une même parcelle



les parcelles agroforestières sont multifonctionnelles

- elles produisent du bois et des produits agricoles,
- elles protègent les sols, les eaux, la faune sauvage,
- elles diversifient les paysages ruraux.



Produire PLUS et MIEUX sur une même parcelle

- Rendement global de la parcelle augmenté jusqu'à 30%
- Protection climatique et biologique des cultures
- Amélioration des sols et de la capacité de stockage de l'eau
- Diversification des productions (bois d'œuvre, bois énergie, BRF, fruits...)



PARCOURS D'ÉLEVAGE

des ARBRES et des HAIES CHAMPÊTRES pour le confort des animaux, une production optimisée et un environnement de qualité

La présence d'arbres dans les parcours permet de :

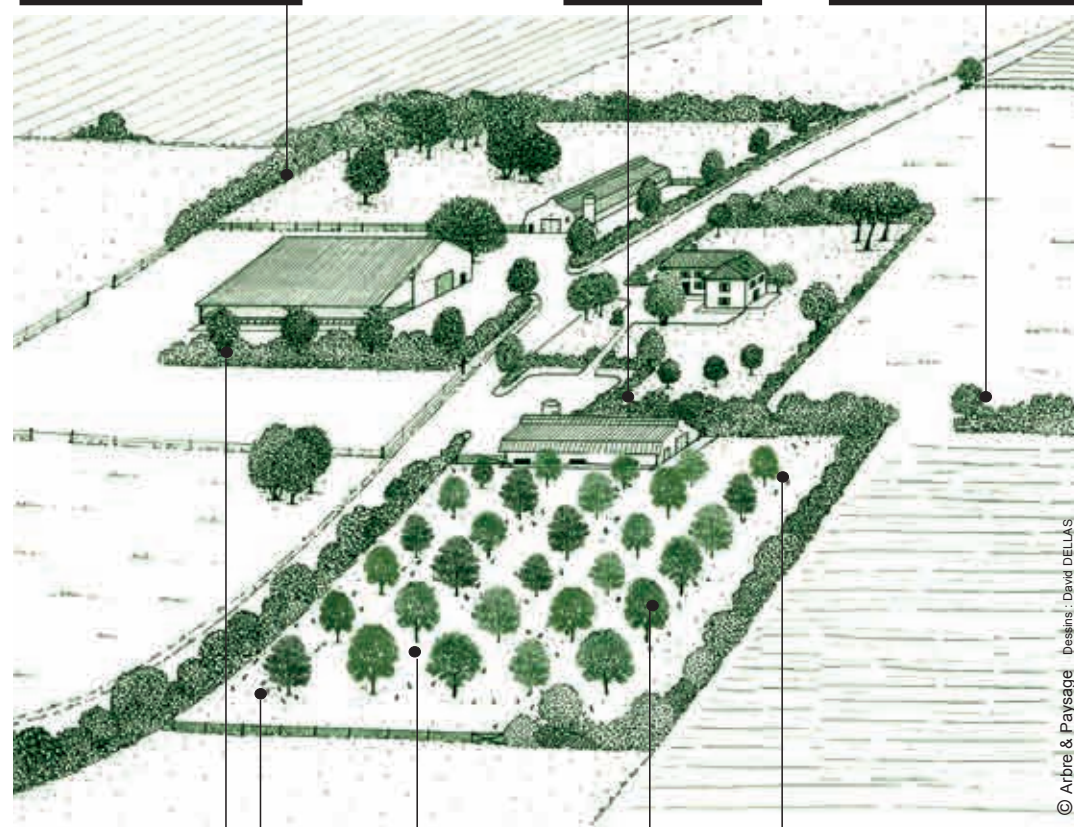
- Améliorer le confort des animaux en fournissant des zones de protection (soleil, vent, pluie...)
- Améliorer l'intégration paysagère de l'élevage
- Se conformer aux réglementations (bien être animal, avoir des parcours ombragés, gérer les effluents).
- Diversifier l'alimentation des animaux
- Diversifier les productions (bois d'œuvre, bois énergie, BRF, fruits..)



AMÉNAGER ET EMBELLIR LES ABORDS DÉLIMITER LES ESPACES

SÉPARER L'HABITATION DE L'ESPACE AGRICOLE

FRACTIONNER LES MOUVEMENTS D'EAU ET LIMITER L'ÉROSION



INTÉGRER ET PROTÉGER LES BÂTIMENTS

RECYCLER LES EFFLUENTS

ABRITER LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

PRODUIRE DU BOIS